Séance des Questions Orales Sans Débat Assemblée nationale Jeudi 30 janvier 2013

Réponse à la QOSD de M. Dominique BAERT, Député (SRC) du Nord

Monsieur le Député,

Vous interrogez le gouvernement sur la situation de La Redoute. Cette entreprise a une image forte auprès de nombreux français et elle fait partie tant du patrimoine national que de celui de la Région Nord-Pas-de Calaus Je tiens ici à saluer la mobilisation des élus locaux dont vous êtes dans ce dossier.

Monsieur le Député, alors que LA REDOUTE employait 6000 salariés en 1999, il y a eu depuis 6 PSE successifs et l'effectif est désormais de 2400 salariés. Les pertes de l'entreprise se chiffrent en plusieurs dizaines de millions d'euros par an. L'actionnaire de La Redoute, le groupe Kéring, ex-PPR, a couvert ces pertes

et à décider en 2012 d'engager la cession de l'entreprise avant la fin 2013 pour concentrer son activité dans le domaine du luxe.

Le groupe a donc annoncé l'entrée en discussion exclusive avec deux dirigeants du groupe, Madame Bala, directrice de la Redoute, et Mr Courteille, Directeur de financier de Redcats. Kéring avait fait part dès la fin de l'année du périmètre de restructuration qu'elle considérait comme nécessaire à savoir la suppression de 1500 emplois. Pour le Nord, cette annonce est donc très durement ressentie. Les élus locaux -comme vous venez de le faire à l'instant, Monsieur le Député-, ont eu raison de considérer ces annonces comme une catastrophe pour le territoire. Le Gouvernement partage le sentiment que vous venez d'exprimer au nom des élus locaux, Monsieur le député Dominique Baert.

Et comme vous, Monsieur le Député, le gouvernement est convaincu que la Redoute dispose encore d'un vrai potentiel et d'un avenir. Ce potentiel ne doit pas être fragilisé par une restructuration trop brutale, non concertée qui réduirait la capacité de rebond de la société. C'est le sens du dialogue social aujourd'hui à l'œuvre dans l'entreprise. C'est donc aujourd'hui le temps des salariés pour avoir les éclaircissements auprès de leur actuelle direction et des repreneurs.

Le gouvernement, lui, veut aider et accompagner La Redoute dans cette réorganisation pour en limiter les conséquences sociales et le nombre de départs contraints. Nous avons donc demandé aux actionnaires et aux repreneurs de réduire au maximum le nombre de personnes obligées de subir la perte de leur emploi. Nous leur avons demandé de mettre sur la table les sommes nécessaires pour payer les préretraites, pour permettre le départ volontaire au lieu du licenciement contraint.

Cette négociation, elle commence avec les partenaires sociaux et les syndicats, mais aussi avec les élus locaux. Le gouvernement veut rendre hommage aux élus du territoire qui se sont battus à nos côtés car la réduction du plan de licenciements présenté par Kéring est déjà effective.

Il faut également que les candidats à la reprise prennent le temps de construire une stratégie industrielle permettant de garder le maximum d'emploi en France et dans le département du Nord. Le Gouvernement est donc pleinement mobilisé. Notre stratégie est de conserver nos outils industriels, nos savoir-faire technologiques, nos compétences, et de ne pas laisser partir nos entreprises. C'est très difficile.

Dans le Nord-Pas-de-Calais et dans d'autres régions de France, nous faisons ce travail difficile, courageux et nécessaire. Nous ne voulons pas que le territoire du Nord-Pas-de-Calais paie trop cher le prix de la restructuration, et nous y veillerons!